



Conseil exécutif 2021-2022
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion #4 - Automne 2021
Lundi le 20 septembre 2021
Université de Sherbrooke --- A9-130

Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)
- : Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)
- : Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)
- : Ne nécessite pas notre attention tout de suite.

Présences :

Pierre-Alexandre Chagnon
Sacha Vincent
Émily Abud
Charlotte Michon
Charles-Alexandre Groleau
Saïd Kassabie
Justine Legault

Observation :

Alex Labelle
Sarah-Jade Bilodeau

1. **Ouverture de la séance**
Emily Abud déclare l'ouverture de la séance à 17h29.

2. **Désignation du praesidium**
Saïd Kassabie propose de nommer par acclamation Emily Abud à la présidence et Saïd Kassabie et Justine Legault au secrétariat.

Proposition adoptée par acclamation.

3. **Adoption de l'ordre du jour**
Saïd Kassabie propose l'adoption par acclamation de l'ordre du jour tel que présenté.

Proposition adoptée par acclamation.

4. **Adoption des procès-verbaux**

Saïd Kassabie propose l'adoption par acclamation du procès-verbal de la réunion du 11 septembre 2021.

Proposition adoptée par acclamation.

5. **Tour de table**

6. **Suivi des dossiers en cours**

6.1. **Référendum pour la grève climatique**

Charlotte Michon : Je me demandais simplement ce que signifie l'affirmation « *Que le Conseil exécutif soit mandaté d'appliquer les résolutions susmentionnées* » qui correspond au point 4 de la proposition de référendum que nous avons reçu aujourd'hui par Saïd et la commission référendaire.

Saïd Kassabie: Ce point c'est juste que s' il y a des mandats, quelqu'un doit les appliquer. Quelqu'un du CE doit l'appliquer.

Charlotte Michon: Par mandat tu veux dire quoi? Est-ce que tout le monde doit être là ou que certains membres du CE.

Saïd Kassabie : Je dirais que ce n'est pas obligé que ce soit tous les membres du CE. Même si ce n'est pas tout le monde qui peut le faire, certains membres du CE doivent le faire.

7. **Dossiers internes**

7.1. **Nomination - Comité d'accueil d'une personne réfugiée**

Saïd Kassabie: Après l'Annonce on a reçu 3 candidatures pour le comité. Le comité réfugié est d'accord pour les nommer.

Saïd Kassabie propose de nommer Guillermo Andrés Arroyo Cohen, Sarra Boudoukha et Sarah Ouanes au comité réfugié.

Charles-Alexandre Groleau appuie.

AU.

8. **Dossiers externes**

8.1. **Comités d'étude de la FEUS**

Charles-Alexandre Groleau : Le premier conseil des membres de la FEUS prend place ce dimanche, et qui dit CM dit comités d'étude. Je voulais simplement m'assurer que toutes les personnes concernées sont disponibles pour leur comité. Pour Émily, le CAI est jeudi à 18h30, au local A1-128. Pour Justine, le CAC est

mercredi à 18h30, au local A2-1016. Pour Pierre-Alexandre, le CPEE est jeudi à 17h00, au local A1-128. Le lien pour accéder au fichier des avis de convocation est en annexe.

9. Dossiers financiers

9.1. Demande en cours d'année - Jeux-ridiques

Alex Labelle : Le tournoi sportif du début de l'année est un tournoi de sport. C'est une demande en cours d'année, car on ne savait pas si ça avait lieu (mesures sanitaires), maintenant que ça à lieu, on fait une demande en cours d'année. Ça coûte un peu plus cher cette année.

Gabriel Arsenault : Est-ce que tu as compté la commandite de Fasken.

Alex Labelle : J'ai envoyé un courriel à la mauvaise adresse. Je dois envoyer un courriel à Fasken.

Sacha : On peut donc enlever 180\$ de la demande. Nous avons déjà reçu l'argent.

Alex Labelle : Je demande donc 377,19\$.

Charles-Alexandre Groleau propose d'octroyer 377,19\$ au comité Law Games de la case budgétaire "demande en cours d'année".

Pierre-Alexandre Chagnon,

AU.

10. Dossiers académiques

11. Dossiers des activités étudiantes

11.1. Sélection - Jeux-ridiques

Alex Labelle : Je viens pour parler du chalet CE pour ce qui est du rapport que je dois fournir. J'en ai parlé brièvement avec Em et Saïd, mais on veut en parler en CE. Je veux en parler avec vous et comprendre les motifs.

Saïd Kassabie : Donc, on demande pas grand chose, on veut seulement une preuve écrite, car dans les dernières années, il n'y avait aucune trace des défis et des personnes qui participaient. Je pense qu'un plan de sélection est approprié pour avoir un minimum de preuve que les personnes sélectionnées on fait quelque chose pour mériter leur place. Au minimum, sans forme.

Émily Abud : Dans le fond, on demande un minimum de forme. On veut des preuves que ça soit fait de manière objective afin d'éviter ce qui s'est produit dans les dernières années. Comme j'avais dit, un document avec ces informations suffirait (modulé à votre goût): Nom, Année, Présence aux bars, Présence aux activités, Sports, Caractéristiques personnelles appréciées, Nombre de défis réalisés sur 50, Sélectionné ou non.

Alex Labelle : Deux raisons principales pour lesquelles je trouve que ce n'est pas pertinent. D'abord, par le passé, il y a eu un problème et je vois mal comment la production de ce rapport contribue à la solution pour la simple raison qu'on va produire un rapport des personnes sélectionnées et ce n'est pas avec ce rapport que le CE va pouvoir juger notre impartialité dans la sélection et si c'est publié à la population étudiante, c'est seulement contribuer au sentiment d'injustice des personnes non sélectionnées. Ensuite, c'est un comité fun et social. On n'a pas la prétention d'être un comité sérieux et plus académique. En ajoutant des formalités comme des rapports, ça nous freine dans le plaisir que tout le monde peut avoir. En bout de ligne, on se rappelle des gens qui font des défis cool et on ne prend pas toujours les présences aux événements. Ça ne fait qu'ajouter un fardeau sur le comité et les membres. Oui, il y a un degré de partialité, mais des gens qui font tous les défis et qui participent, jamais dans le passé ils n'ont été pris. Les personnes qui demandent de la partialité sont ceux qui jugent que c'est une clique ou des gens qui n'ont pas suffisamment participé.

Sacha Vincent : Dans le fond, je me demande comment vous sélectionnez normalement. Est-ce que c'est vraiment par rapport au simple défi ou c'est par rapport au vibe de la personne et comment elle fait le défi et tout?

Alex Labelle : C'est sûr que c'est une grosse partie de la chose. On évalue selon la teneur du défi, le vibe, si c'est impressionnant: on regarde la façon dont c'est présenté. Il n'y a pas un point par défi. La façon dont les gens font les défis est aussi importante. Même chose pour le sport, si on regarde juste la justification, ça pourrait être difficile par la suite pour la sélection. Je pense que sur la forme ce ne serait pas approprié un rapport.

Charlotte Michon : La façon dont on l'a abordé, c'est que c'est aussi une façon pour vous de suivre la sélection des gens. Oui, je comprends que c'est un comité le fun, mais à l'argent que l'AGED donne au comité, c'est pas beaucoup demander le rapport, surtout que ça pourrait être un outil aidant pour vous à la sélection.

Justine Legault : Ce que je pense, c'est que le rapport fera en sorte que c'est subjectif et non objectif. Si dans le rapport deux personnes ont les mêmes affaires, mais qu'une personne a fait une chose spécifique, alors les personnes vont penser que c'est subjectif.

Emily Abud : Vous dites que ça va paraître sur papier, mais nous on demande juste le minimum, si vous voulez mettre plus et plus de caractéristiques vous pouvez.

Alex Labelle : Je pense qu'on pourrait revenir sur le vote, car le reste du comité n'a pas été là pour défendre sa position. Le rapport au tournoi sportif est fait, mais il reste entre nous il n'apporte rien à part de prendre de l'info et le coller dans le tableau. Il y a un 2e discours dans le fait de demander un rapport simple garant d'objectivité. Ce

n'est pas une solution ni une preuve de quoi que ce soit. Moi je serais allé avec d'autres mesures et je peux vous en faire part.

Gabriel Arsenault : Moi c'était ça ma question, est-ce qu'il y a d'autres solutions? On est tous conscients que le monde dit des trucs sur les LG, mais est-ce que il y a d'autres solutions?

Saïd Kassabie : Mon tour de parole est pour parler face au RG. L'art 75 al.1 serait applicable à ce moment.

Alex Labelle : le rapport ils parlent un rapport de fin d'année dans les activités au sens plus large. Le point ce n'est pas d'amener ça sur un débat des RG. Le rapport pourrait venir ruiner une activité agréable. Pour les solutions, j'aurais plus apprécié un rappel du CE et de l'ajouter dans les lignes directrices de ce que c'est le comité et je serais prêt à travailler avec cela. L'ajouter dans le site de l'AGED et le faire de pers entre le CE et les sélectionneurs. Ça reste qu'on est passés en élection pour ces postes et la communauté étudiante a confiance en ce que nous faisons.

Saïd Kassabie: On ne parle pas du rapport financier de fin d'année art 75 al.1. Pour revenir à la solution proposée, c'est ce qui doit être fait en ce moment. C'est dans les RG que ça doit être fait de manière objective. Rapport pour que les membres aient plus confiance au comité LG.

Gabriel Arsenault : On fait un rapport chaque semaine avec nos pvs . Je m'interrogeais pourquoi si ce n'était pas dans les RG on demandait un plan. À moins que d'autres solutions se proposent, j'aurais tendance à changer mon fusil d'épaule. On s'entend pour dire qu'on ne veut pas savoir qui a fait quel défi. dans les défis il y a certainement un degré de subjectivité. Le point est intéressant du fait qu'ils sont élus en AG oui les premières années n'étaient pas représentés mais l'AG a décidé qu'ils étaient en mesure de choisir leurs participants. on pourrait peut-être passer à autre chose que cela. Peut-être pas le site des LG, mais c'est un beau début.

Alex Labelle : Je pense que si on cherche une action concrète, on va chercher longtemps. Il n'y a rien qui va être garant de mieux que le fait de l'inclure dans la culture du Comité. Le taux de participation est égal assez souvent au nombre de personnes sélectionnées. La partialité est marginale, car on n'a même pas le luxe de choisir le monde. C'est normal que par défaut quelques de nos ami.es soient dans le comité, car on est un comité social. Si tu fais tes trucs, tu es pris. Le problème d'impartialité vient du fait que les gens n'aiment pas les LG, et faut vivre avec ça. Je pense juste que c'est pas une solution qui amène quoi que ce soit.

Emily Abud : Si vous voulez pas le faire, je suis pas à l'aise de forcer personne et je pense que tu as eu un énorme rappel d'impartialité (juste en assistant au CE aujourd'hui) on pourra voir pour les prochaines années, ce serait peut être pertinent d'avoir une rencontre avec les membres du comités en CE à chaque année.

Alex Labelle : Je pense que la solution est un changement de culture des LG. En encourageant ce que nous apportons comme changement de culture; ÇA c'est la solution!!!

Emily Abud propose une motion pour reconsidérer le vote sur la proposition suivante :

Emily Abud propose d'approuver le plan Law Games avec les amendements discutés en plus de nous fournir un rapport suite à la sélection.

Charles-Alexandre Groleau appuie.

Gabriel Arsenault appuie.

Justine Legault déclare son conflit d'intérêt.

Le vote est demandé.

A : 0

P : 5

C: 2

Emily Abud propose d'approuver le plan Law Games avec les amendements discutés en plus de nous fournir un rapport suite à la sélection.

Charles-Alexandre Groleau appuie.

Charlotte Michon : Je considère que les gars sont peut être en conflit d'intérêt vu qu'ils veulent faire Law Games. On était tous d'accord la dernière fois.

Gabriel Arsenault: Je pense pas qu'on soit en conflit d'intérêt, je ne pense pas qu'on a plus ou moins de chance de faire Law Games si on vote là-dessus. Je pense que Alex a eu de bons arguments et c'est des arguments qu'on avait pas quand la proposition la première fois au chalet. Je pense plus non plus que ce soit approprié pour la sélection confectionner un tel rapport.

Charles-Alexandre Groleau : Je pense que l'objectif était d'assurer l'objectivité et par le témoignage noté au PV de Alex, je suis personnellement rassuré quant à l'objectivité de la sélection et que le rapport n'est pas autant nécessaire qu'on l'avait estimé au moment du premier vote.

Sacha Vincent : Il y a d'autres informations d'Alex que j'ai considéré comme l'explication de comment la sélection est faite et selon moi le rapport n'est peut-être pas aussi important compte tenu de tout cela. Considérant que c'est pas 1 défi = 1 point, il faudrait un méga rapport pour expliquer que les deux personnes sont venus au tournois mais un est meilleur que l'autre etc. Ça devient très complexe.

Charlotte Michon: Moi c'est plus le point que déjà Alex dit qu'il fait un petit plan dans sa tête et le fait déjà. Le fait de ne pas vouloir en faire c'est comme si ça amène

une présomption que ce n'est pas objectif. Si les sélections sont objectives, ça ne coûte pas plus de copy/paste ses notes et nous l'envoyer pour faire preuve de l'objectivité qu'ils disent déjà appliquer.

Saïd Kassabie : On a toujours pas mis de condition de forme au rapport et comme Alex l'a dit ils font déjà un petit rapport de fait. Je serais à l'aise d'avoir une minime preuve pas compliquée. Avec son intervention c'est comme si ce qu'on demandait allait faire en sorte que les LG soient plates. Juste mettre sur un papier et nous le remettre.

Sacha Vincent : Le fait est que s'il fait un rapport c'est qui qui le regarde? Si c'est juste nous, je ne vois pas comment c'est plus pertinent puisque nous ne pourrions pas vraiment voir comment c'est objectif ou pas selon la sélection s'ils ne font que dire qui a fait quoi parce qu'il faut aussi tenir compte de comment ils l'ont fait. Si c'est public le monde pourra comparer ce qu'ils ont fait vs ce que les autres ont fait et ils vont peut-être encore moins comprendre pourquoi ils ne sont pas pris.

Pierre-Alexandre Chagnon: Je comprends pas pourquoi on se donne des arguments sur le rapport en ce moment et au lieu de se les répéter. Pouvons-nous décider ce qu'on fait pour le conflit d'intérêt? L'intention du Conseil quant au vote est clair mais la formalité non. La situation a changé, maintenant on sait qu'on veut le faire et la liste de défis est sortie.

Saïd Kassabie : Je viens de lire les RG et rien ne dit qu'une déclaration de conflit d'intérêt n'affecte pas le quorum. Sur mon intervention. Je trouve que c'est moins injuste de savoir les raisons de la non-sélection, que de ne pas les savoir.

Sarah-Jade Bilodeau : Je trouve ça illogique de discuter de ça maintenant. À la base, avec le premier vote, ils n'auraient tous pas été corrects en ne déclarant pas leur conflit d'intérêt. On irait donc à l'encontre de nos principes dans ce sens maintenant que c'est une décision qui "désavantage" le comité.

Justine Legault : Je pense qu'on devrait se concentrer sur l'existence d'un conflit d'intérêts.

Saïd Kassabie: On pourrait voter sur les conflits d'intérêt de chacun en vertu de l'article 63.

Gabriel Arsenault déclare son conflit d'intérêt.

Vote sur le conflit d'intérêt de Sacha Vincent

Sacha Vincent : Je pensais pas le déclarer, je voulais déjà faire les Law Games à la base et je pense pas que le rapport va faire grand chose par rapport à moi s'il est là ou non. Les arguments d'Alex m'ont convaincu. Ma situation n'a pas changé entre le premier vote et maintenant.

Pierre-Alexandre Chagnon: Je pense qu'on l'est tous ou on l'est tous pas. Le rapport énonce seulement les critères de sélection. Le rapport ne change rien pour personne ici. On ne vient pas rajouter de critères de sélection mais bien ajouter une formalité.

A: 2

P: 3

C: 3

Pierre-Alexandre Chagnon déclare son conflit d'intérêt.

Sacha Vincent déclare son conflit d'intérêt.

Charles-Alexandre Groleau déclare son conflit d'intérêt.

Emily Abud propose qu'on mette le point en dépôt à la prochaine rencontre du CE.

Pierre-Alexandre Chagnon appuie.

AU.

11.2. Formation VACS - Délégation Jeux-ridiques

Emily Abud propose de mettre le point en dépôt à la prochaine réunion du CE.

Pierre-Alexandre Chagnon appuie.

AU.

12. Dossiers communication

12.1. Site web de l'AGED

Charlotte Michon: Donc, pour faire suite aux nombreuses questions par rapport au site web aujourd'hui, voici l'explication et la demande de fonds qui s'y rattache. Nous avons reçu au début de l'été une lettre concernant le renouvellement de notre nom de domaine "AGED sherbrooke" et celui-ci a été renouvelé en bonne et due forme. Cependant, Sarah-Jade et moi-même ne savions pas que nous devions également renouveler le forfait wix qui héberge dans les faits notre site web et c'est donc pour cette raison que le site ne fonctionnait pas aujourd'hui. C'est ce qui nous mène donc à notre demande de fonds du jour afin de pouvoir renouveler le forfait du site:

Nous avons l'option de renouveler pour l'année (jusqu'au 20 septembre 2022) au coût de **193,14\$US** ou de renouveler pour les deux prochaines années (jusqu'au 20 septembre 2023) au coût de **303,52\$ US**. Pour souligner le fait que je suis en MBA, prendre un forfait de deux ans représente un coût annuel de **151,76\$ US** ce qui représente une économie de **41,38\$US** par année.

Considérant le fait que notre demande initiale qui avait été accordée était d'environ (voir GAB) **190\$CAD**, nous demandons la différence nécessaire, ajoutant un montant de 17,18\$ US qui a été payé hier pour le nom de domaine.

Si on prend pour 1 an :

- Coût total = 193,14 US + 17,18 US = 210,32 \$ US
- Somme additionnelle nécessaire = 210,32\$ US (269,41\$ CAD) - 190\$ CAD = environ 79,41\$ CAD

Si on prend pour 2 an:

- Coût total = 303,52 US + 17,18 US = 320,70 \$ US (410,80 \$ CAD)
- Somme additionnelle nécessaire = 320,70 \$ US (410,80 \$ CAD) - 190\$ CAD = 220,80 \$ CAD

Gabriel Arsenault propose de renouveler le forfait du site web de 1 an au prix de 79,41 CAD, en prenant l'argent de la case demande en cours d'année.

Charles-Alexandre Groleau appuie.

Sarah-Jade Bilodeau : J'avais reçu une lettre pour renouveler le domaine, mais on s'est rendu compte que celui-ci pouvait être renouvelé directement sur Wix. Je croyais qu'en au renouvellement le domaine, c'était suffisant et correct. C'est maintenant que le site ne fonctionne plus que l'on s'est questionné sur la raison et qu'on s'est rendu compte que le domaine n'inclut pas toute et qu'il faut renouveler indépendamment le forfait du site lui-même.

13. **Dossiers professionnels**

14. **Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante**

15. **Dossiers premières année**

16. **Varia**

16.1. **Retour rencontre du CA**

16.2. **Préparation pour l'AG**

16.3. **Évaluations**

17. **Fermeture de la séance**

La séance est levée à 19h27.

Annexe 1

https://cdn.fsbx.com/v/t59.2708-21/242323705_565091321376480_1416774916222538056_n.docx/A21_Avis_de_Convocation_CAPE_CAI_CAC_CPEE_FEUS.docx?_nc_cat=108&ccb=1-5&_nc_sid=0cab14&_nc_ohc=hF_wBRT85VEAX-28g0F&_nc_ht=cdn.fsbx.com&oh=cfb3a97c02fe544cf3f2fcf0e18fa4e&oe=614A8447&dl=1